

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 06 Décembre 2022
19 heures 00**

pann

GF/EB

N° 002926

Direction générale
des services -
Sollicitation
financière auprès de
la Région Provence
Alpes Côte d'Azur
dans le cadre du
contrat « Nos
territoires d'abord » :
Articulation entre les
transports urbains,
liaisons douces et
parkings – étude plan
vélo

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le Mardi 06 Décembre 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Denis DEPAULE donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

La commune d'Apt souhaite favoriser la pratique du vélo sur son territoire. Elle souhaite aujourd'hui se doter d'un plan vélo avec trois objectifs principaux :

- Etablir un maillage cyclable, du centre-ville vers les quartiers et les pôles d'activités,
- Proposer des aménagements sécurisant la pratique de cette mobilité au quotidien
- Réaliser des propositions cohérentes et en continuité des aménagements prévus dans les zones d'activités et avec le circuit « Les Ogres à vélo »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002926-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20221206-002926-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Considérant que la commune d'Apt est autorité organisatrice de la mobilité déléguée,

Considérant le contrat « Nos territoires d'abord Luberon » porté par la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Madame le Maire propose de solliciter une aide financière de 4 640 € auprès de la Région.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Plan de financement			
DEPENSES		RECETTES	
Mission d'AMO pour la réalisation d'un plan vélo	11 600 € HT	CEREMA	3 480 € HT
		Région Provence Alpes Côte d'Azur	4 640 € HT
		Ville d'Apt - Autofinancement	3 480 € HT
Total HT	11 600 €	Total HT	11 600 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

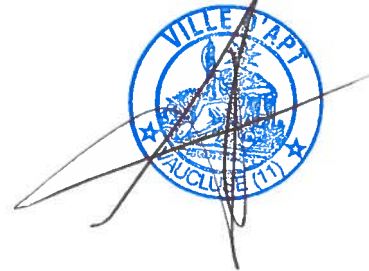
Approuve la réalisation d'un plan vélo

Sollicite auprès de la Région une aide financière de 4 640 €

Autorise madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

A block of faint, illegible text, possibly a signature or a specific section of the document.

Another block of faint, illegible text, possibly a signature or a specific section of the document.

A block of faint, illegible text, possibly a signature or a specific section of the document.

A block of faint, illegible text, possibly a signature or a specific section of the document.

A block of faint, illegible text, possibly a signature or a specific section of the document.

Faint, illegible text, possibly a signature or a specific section of the document.



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20221206-002926-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2022